

BILAN CARBONE : LE GESRA



Le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes Auvergne, ou GESRA, est une association à but non lucratif regroupant 49 épiceries sociales et solidaires, réparties dans 10 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec le soutien de 1000 bénévoles, ils touchent plus de 21 000 personnes en situation de précarité alimentaire. Ils ont créé 103 emplois au sein des épiceries, contribuant ainsi à l'inclusion sociale. Le GESRA, c'est aussi une plateforme d'approvisionnement essentielle, veillant à ce que les épiceries membres disposent des produits alimentaires nécessaires pour répondre à la demande croissante.



La neutralité carbone...

En 2015, les Accords de Paris sur le climat ont marqué une étape cruciale dans la lutte contre le changement climatique en fixant un objectif ambitieux : limiter le réchauffement climatique à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. La réalisation de cet objectif est essentielle pour préserver notre planète et assurer la durabilité de ses services écosystémiques. Pour y parvenir, il est primordial d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que ce que la planète peut absorber.

En France, la transition vers une économie à faible émission de carbone joue un rôle essentiel dans la réalisation de l'objectif mondial de réduction des émissions. Le pays s'est engagé à réduire de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de diminution de 5% par an, conformément à la stratégie nationale bas carbone de 2015. Cependant, entre 2015 et 2018, les émissions n'ont diminué que de 1,0% par an en moyenne. En 2018, la France a enregistré une réduction de 18,5% de ses émissions territoriales par rapport à 1990, passant de 521 MtCO2e à 445 MtCO2e. L'objectif est de réduire ces émissions de 40% d'ici 2033, atteignant ainsi 258 MtCO2e.

La Fondation RTE...

Les associations et le monde de l'économie sociale et solidaire participent aussi à cette stratégie bas carbone et des réductions d'émission peuvent être envisagées. La première étape pour réduire son émission carbone est de les mesurer. Un bilan carbone permet en outre d'appréhender le profil carbone des activités d'une organisation. Il est une étape nécessaire pour comprendre ce qui au sein des activités de l'association engendre des émissions et quels sont les leviers de réductions envisageables.

Pour participer à cet effort, la Fondation RTE a réalisé un bilan carbone en 2019 de ses activités de l'année. En tant que Fondation distributive, elle embarque dans le scope 3 de son bilan carbone les émissions générées par le portefeuille de projets associatifs qu'elle soutient.

C'est dans ce cadre qu'elle a proposé aux associations volontaires de réaliser leur propre bilan carbone. Tel a été le choix de l'association GESRA qui a souhaité mesurer ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de ses activités de l'année 2022.

L'objectif de ce bilan carbone est à la fois de connaître et d'agir sur les émissions directes et indirectes de l'ensemble du périmètre de l'activité de l'association.

La méthodologie suivie est celle du GHG Protocol validée par l'ADEME et mise en œuvre par la Fondation RTE. Les données ont été fournies par l'association.

MÉTHODOLOGIE







Déplacement des aidants professionnels



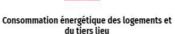
Déplacements des aidants familiaux et des



Immobilisations (Construction de la Maison)



Achats (fabrication des biens et services utilisés par l'association)



consommation de combustibles ; consommation d'électricité ; émissions fugitives et de process



Déchets ménagers

Activités amont : scope 3 amont

Activités de l'organisation : scopes 1 et :

Activités aval : scope 3 ava

La méthode du bilan carbone permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes d'une organisation.

L'objectif de l'exercice est de déterminer l'empreinte carbone à partir de données d'activités. Ces données sont simples à mesurer : il s'agit de km parcourus, d'hectares cultivés, de kilowattheures consommés... L'ADEME propose une base de données qui affecte à chaque type d'activité un facteur d'émission : c'est-à-dire la quantité de CO2e émise par donnée d'activité. Le bilan carbone est donc la mesure de l'empreinte carbone grâce à une multiplication de la donnée d'activité par le facteur d'émission associé.

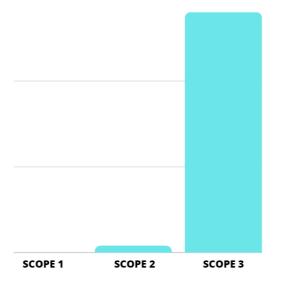
Les émissions calculées sont réparties en 3 scopes : le scope 1 (émissions directes), le scope 2 (émissions indirectes associées à la consommation d'énergie) et le scope 3 (autres émissions indirectes).

CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES

Une vision par scope

Il s'agit du premier bilan carbone de l'association GESRA, qui a fourni des données fiables et à l'ordre de grandeur robuste.

L'association a estimé ses émissions annuelles directes et indirectes sur la base de l'ensemble de ses activités.



SCOPE 1 (0%):

Les émissions directes de GES de l'association GESRA sont nulles dans ce scope. Cela indique que l'organisation ne produit pas d'émissions GES résultant de ses propres activités et opérations internes, telles que la combustion d'énergie ou l'utilisation de véhicules motorisés. C'est un résultat positif, suggérant que l'association a déjà mis en place des mesures pour minimiser ces émissions ou qu'elle n'a pas d'activités générant des émissions directes.

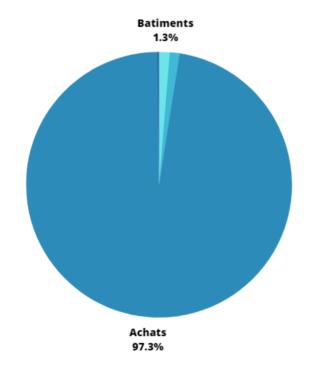
SCOPE 2 (0,02%):

Les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie, telles que l'électricité achetée et utilisée par l'association, représentent une proportion très faible (0,02%) du bilan carbone total. Cela peut signifier que l'association privilégie déjà l'utilisation d'énergies renouvelables ou a mis en place des mesures d'efficacité énergétique pour réduire son empreinte carbone liée à l'électricité. Néanmoins, même si cette part est faible, il peut être judicieux de continuer à explorer des moyens d'améliorer l'efficacité énergétique.

SCOPE 3 (99,98%):

Le chiffre le plus marquant est celui du Scope 3, qui représente 99,98% des émissions totales de GES de l'association GESRA. Cela indique que la majeure partie des émissions de l'association provient de sources indirectes, telles que la chaîne d'approvisionnement, les déplacements des membres ou collaborateurs, les activités externalisées, etc. Il est essentiel d'identifier et d'évaluer spécifiquement les sources de ces émissions dans le cadre d'une analyse plus approfondie du Scope 3.

Emissions par secteurs



L'analyse du bilan carbone de l'association GESRA met en évidence les émissions de gaz à effet de serre (GES) réparties dans plusieurs secteurs d'activité. Voici un aperçu des principales constatations :

Bâtiments (1,3%) - 4241 kgCO2e : Les émissions liées aux bâtiments de l'association sont relativement faibles, représentant 1,3% du total. Cela suggère des efforts en faveur de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de sources d'énergie plus propres.

Transports (1,2%) - 4127 kgCO2e: Les émissions de GES dues aux transports représentent une part similaire, soit 1,2%. Il semble que l'association encourage l'usage de modes de transport durables.

Informatique (0,2%) - 635 kgCO2e : Les émissions liées à l'informatique sont minimes, ne contribuant que très peu (0,2%) aux émissions totales.

Achats (97,3%) - 326 657 kgCO2e : La part la plus significative des émissions provient des achats, atteignant 97,3% du total. Cette révélation souligne l'impact majeur de la chaîne d'approvisionnement sur l'empreinte carbone de l'association.

Chacun de ces secteurs sera analysé en détail pour identifier des opportunités d'amélioration et de réduction des émissions.

Achats hors alimentaire 2.3% Achats alimentaire 97.7%

ACHATS

Le secteur des achats représente la part majoritaire des émissions de gaz à effet de serre de l'association GESRA, totalisant 97,3% du bilan carbone global de l'organisation soit 326 657KgCo2. Cette prédominance est directement liée à la nature de l'activité de l'association en tant qu'épicerie solidaire, impliquant des achats massifs de produits alimentaires et non alimentaires pour répondre aux besoins de la communauté bénéficiaire.

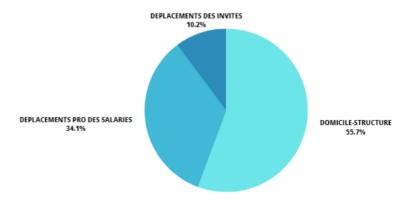
De plus, il est pertinent de noter que seulement 3,3% des émissions du secteur des achats sont attribuées aux achats hors alimentaire. Cela signifie que la grande majorité des émissions de GES dans ce secteur proviennent des achats alimentaires. Cette observation met en évidence l'importance cruciale de repenser et d'améliorer la gestion environnementale des achats alimentaires au sein de l'association.

TRANSPORTS

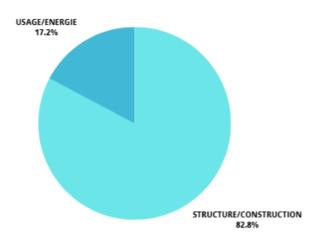
Les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au secteur du transport de l'association GESRA sont relativement faibles par rapport au total des émissions de l'association, représentant seulement 1,2% du total des émissions. Cela indique que l'association a déjà mis en place certaines pratiques visant à réduire son impact environnemental dans ce domaine.

Parmi les émissions liées au transport, les trajets domicilestructure des employés représentent la majeure partie, soit 56% du total des émissions du secteur transport. Cela suggère que les déplacements réguliers des employés vers le lieu de travail ont un impact significatif sur les émissions de GES de l'association.

Les déplacements professionnels des employés représentent 34% des émissions du secteur transport, soit 1,408 tonne de CO2. Ces déplacements peuvent inclure les trajets effectués pour des réunions, des achats ou d'autres activités professionnelles.



BÂTIMENTS



L'analyse du secteur du bâtiment dans le bilan carbone de l'association GESRA révèle des données importantes quant à l'impact environnemental de cette composante. Sur le total des émissions de GES de l'association, le secteur du bâtiment contribue à hauteur de 1,3%, soit 4,241 kilogrammes de CO2.

Il est à noter que la grande majorité des émissions de ce secteur, soit 83%, provient de la construction des bâtiments utilisés par l'association. Ces émissions sont principalement liées aux matériaux de construction, à la consommation d'énergie pendant la construction, aux transports de matériaux, etc. La construction durable et la réduction de l'empreinte carbone lors de la phase de construction peuvent jouer un rôle essentiel pour atténuer cet impact. Cela pourrait impliquer l'utilisation de matériaux durables, l'optimisation de la conception pour minimiser la consommation d'énergie, et l'adoption de pratiques de construction respectueuses de l'environnement.

D'autre part, les émissions liées aux énergies utilisées représentent 17% des émissions du secteur du bâtiment. Cela englobe la consommation d'électricité, de gaz, de chauffage, de climatisation, etc. Pour réduire ces émissions, l'association pourrait envisager des mesures telles que l'adoption de sources d'énergie renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, et la sensibilisation des occupants à la gestion énergétique responsable.

BILAN ET LEVIERS

Le bilan carbone de l'association GESRA révèle que la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent du secteur des achats (97,3%) et dans une moindre mesure, des transports (1,2%). Les bâtiments contribuent également, mais de manière limitée (1,3%), suggérant des efforts en efficacité énergétique. Les secteurs informatiques et autres ont un impact minime (0,2%).

Pour l'avenir, des actions ciblées visant à réduire les émissions dans les achats et les transports sont essentielles pour améliorer la durabilité environnementale de l'association GESRA. Parmi les actions possibles :

Achats:

Favoriser l'approvisionnement local et durable.

Réduire le gaspillage alimentaire.

Transition vers des alternatives à faible impact environnemental.

Sensibilisation à la réduction de l'empreinte carbone.

Transports:

Encourager le covoiturage et les transports en commun.

Favoriser le télétravail pour réduire les trajets domicile-structure.

Optimiser les déplacements professionnels pour minimiser les distances parcourues.

Promouvoir l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement.

En mettant en œuvre ces mesures, l'association Gesra peut non seulement réduire son impact environnemental, mais aussi servir d'exemple dans la promotion de pratiques durables au sein de la communauté des épiceries soli-

.